

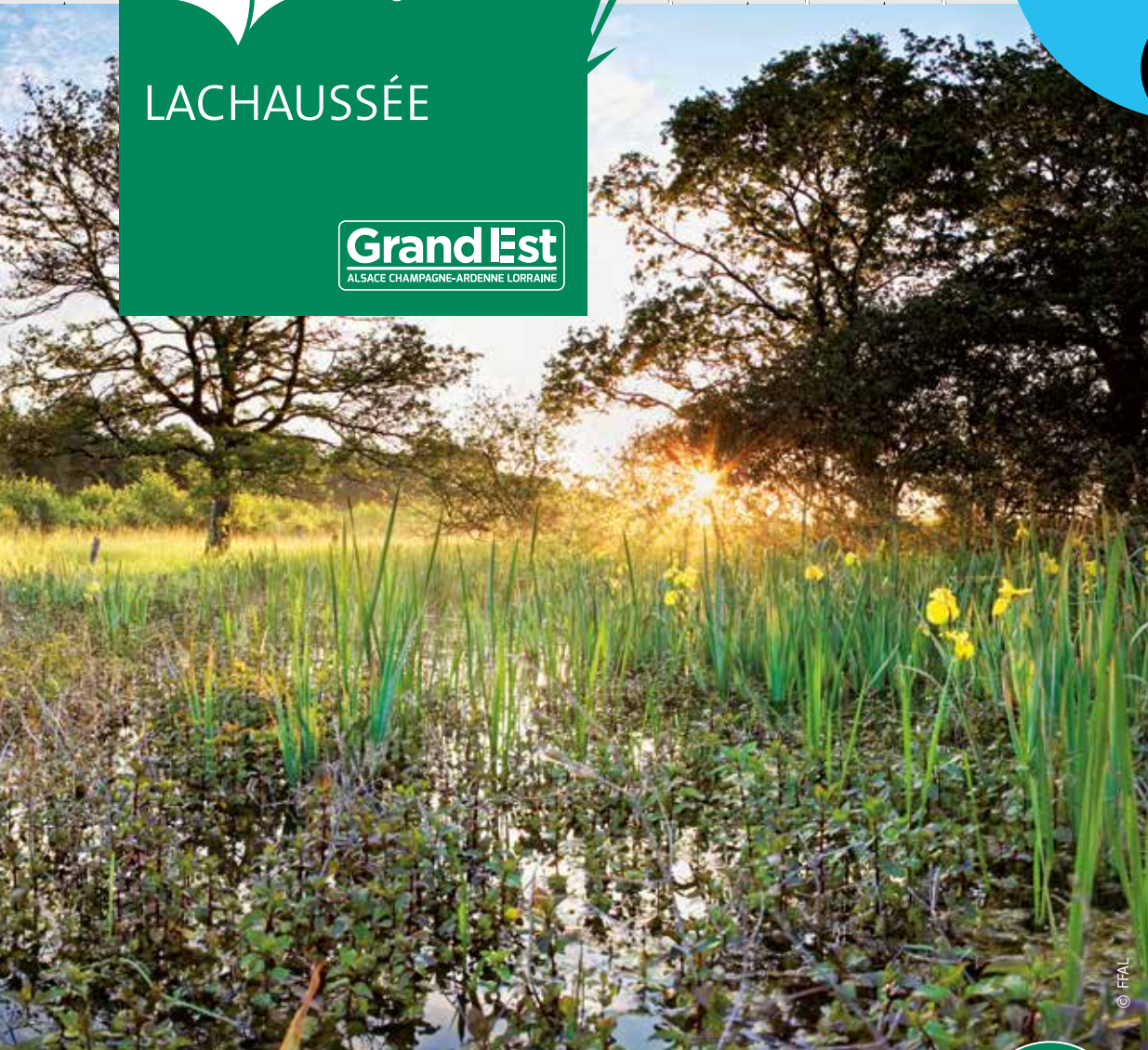
Réserve
Naturelle
Régionale

LACHAUSSÉE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Lettre de la
**RÉSERVE
NATURELLE**

**N°6
2019**



ÉDITO /

Vous n'en croirez pas vos yeux !

Dix ans après son classement en Réserve Naturelle Régionale, le site de Lachaussée est devenu un des plus hauts lieux de protection, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement de notre Région Grand Est ! Véritable pépite en matière de biodiversité sur le territoire de la Woëvre, ce dixième anniversaire mérite bien ... un arrêt sur image. N'hésitez pas un instant à vous lever tôt, à profiter de la fraîcheur des soirées, ou à venir passer la journée : les levés ou couchers de soleil sur les étangs épateront les plus grands photographes ou observateurs, l'auberge de l'ESAT vous proposera ses meilleures assiettes des produits de ses élevages et cultures !

.../...

© FFAL

LACHAUSSÉE



Gestionnaire de la réserve
**Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine**

01. Une nouvelle étape pour la protection des étangs de Lachaussée

p. 2 et 3

02. Découvertes naturalistes : la Sangsue médicinale et l'Utriculaire

p. 4

03. Une nouvelle espèce observée : le Raton laveur

p. 5

04. La protection des prairies continue

p. 6

05. Dossier travaux : restauration de mares / aménagement Picard

p. 7

06. Vie de la réserve naturelle

p. 8

Vous découvrirez que Lachaussée constitue un site privilégié pour la nidification et les haltes migratoires et que l'on a pu y recenser plus de 200 espèces d'oiseaux.

Vous apprendrez que les étangs regorgent d'une incroyable diversité de plantes aquatiques, d'amphibiens, libellules ou autres mammifères.

Alors il est temps de dire Merci !

- Merci au Conservatoire d'espaces naturels et ses acteurs qui gèrent ce site,
- Merci à l'ESAT, sa directrice et toute son équipe, sans lesquels Lachaussée ne serait pas Lachaussée,
- Merci à la municipalité, au Parc Naturel Régional de Lorraine et à tous les partenaires financiers,
- Mais surtout Merci aux nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter pour préserver ce site si fragile...

La Région Grand Est est aux côtés de tous ces acteurs, et son estime pour leur action l'oblige au meilleur accompagnement !

Lachaussée est une merveille de la nature, ouverte à tous !

Venez nombreux, vous en aurez plein les yeux !!

Philippe MANGIN,
Vice-Président du Conseil Régional Grand Est
délégué à la Bioéconomie, l'Agroalimentaire
et la Bioénergie,
Président du Comité Consultatif
de la RNR de Lachaussée



Digue de l'étang de Lachaussée en 1980



© L. Demarçhe

© CEN Lorraine

01. UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA PROTECTION DES ÉTANGS DE LACHAUSSÉE

Un peu d'histoire

C'est en 1978 que Monsieur Christian WALTER, Baron de WANGEN, demeurant alors au château du Bois des Arts à Onville (54), fit don à l'Association des Paralysés de France devenue « APF France handicap » d'un domaine d'environ 372 ha de surface comprenant notamment les étangs de Lachaussée, Picard et Comé. L'acte de donation ainsi signé le 15 décembre 1978 précisait que l'APF s'engageait, au travers des différentes activités qu'elle souhaitait développer sur le site, à :

« Utiliser ces biens au profit d'handicapés qui pourront y séjourner en unités de travail »

« Éviter toutes activités trop bruyantes ou pouvant nuire à la tranquillité des habitants du village »

« Respecter le cadre écologique des lieux »

« Interdire l'utilisation des bateaux à moteur »

Dès lors, le premier agrément autorisant l'APF à créer un « Centre d'Aide par le Travail » permettant d'accueillir quinze personnes en situation de handicap sur ce lieu fut délivré par l'État en 1981. Dès sa création, l'objectif de l'établissement fut d'offrir à ses bénéficiaires un cadre de travail adapté en milieu rural, l'environnement exceptionnel du site contribuant aussi à leur apporter une certaine sérénité quotidienne. Grâce au développement progressif de diverses activités agro-touristiques, l'établissement bénéficie aujourd'hui d'une capacité d'accueil de 40 personnes en situation d'handicap, avec une perspective d'augmentation.

Sur ce constat, l'héritage transmis par le Baron de Wangen a tout simplement permis de donner vie à cet établissement atypique mais essentiel à l'épanouissement de toutes les personnes déjà accueillies. Année après année, l'APF a par ailleurs su remplir à son tour cette mission de « gardienne » de ce patrimoine naturel et historique emblématique de notre région. Le maintien d'une activité de pisciculture traditionnelle en est la clef de voûte.

Mais pourquoi un changement de propriétaire ?

> Pour renforcer la protection de ce patrimoine naturel pour les générations futures.

Même si ce don fut une opportunité exceptionnelle pour l'APF de créer cet établissement, la technicité qu'exige au quotidien la gestion d'un tel domaine d'étangs dépasse ses attributions. Par ailleurs, le coût que représente l'entretien des multiples ouvrages piscicoles pèse sur les finances de l'établissement, freinant ainsi le développement d'autres missions qui sont les siennes ou encore la maintenance de son patrimoine bâti.

Depuis 2009 et la création de la Réserve Naturelle Régionale, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine assure en collaboration étroite avec l'APF la gestion quotidienne de ce site. À titre d'exemple, la restauration de la digue de l'étang Picard en 2017 a ainsi été pilotée par le CEN Lorraine, grâce au budget de la réserve naturelle. Il en est de même pour l'entretien des sentiers de randonnée, ou encore pour la construction d'observatoires ou autres aménagements permettant d'améliorer l'accueil du public.

Pour toutes ces raisons, le projet de vente des trois étangs au profit de l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) a été mené dans l'objectif commun de protéger le site.

Une continuité assurée

L'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) est devenu propriétaire le 26 novembre 2018 des étangs de Lachaussée, Comé et Picard, pour une surface totale de 362 ha. Un bail emphytéotique (bail immobilier de longue durée) de 99 ans a été signé en 2019 au profit du CEN Lorraine qui assurera la gestion du site comme pratiquée à ce jour. L'APF reste propriétaire de l'ensemble de son foncier bâti, comprenant l'auberge, les élevages, l'abattoir, les bassins de la pisciculture et divers locaux techniques.

APF France handicap conserve son activité piscicole mais cette fois-ci en tant que locataire des étangs, et par un bail rural à clauses environnementales signé le 29 avril dernier. Étant déjà dans une démarche de production traditionnellement extensive, aucun changement sur les pratiques actuelles ne sera apporté.

Cette acquisition majeure a bénéficié du soutien financier de de la Région Grand-Est, de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, de l'EPFL et de fonds européens (FEDER : Fonds Européen de Développement Régional).

C. PASSAL (Directrice de l'ESAT des étangs de Lachaussée) et B. PAUL (conservateur de la RNR de Lachaussée)

02. DÉCOUVERTES NATURALISTES



PORTRAIT > La Sangsue médicinale

Nom scientifique : *Hirudo medicinalis*

Utilisée par la médecine depuis l'antiquité, cette sangsue est aujourd'hui encore employée à la suite de greffes chirurgicales. Comme bien d'autres espèces de sangsues, elle se nourrit du sang de ses proies (hématophage), constituées d'amphibiens ou de petits mammifères. C'est cette capacité à extraire le sang, associée à l'injection d'un puissant anticoagulant (l'hirudine) qui a fait d'elle un allié de la médecine. Malheureusement, une surutilisation de l'espèce a très vite conduit à un déclin de ses populations naturelles en Europe, aujourd'hui menacées. La destruction de son milieu de vie a par ailleurs accentué ce déclin.

De couleur sombre, elle arbore sur son corps six lignes longitudinales oranges et noires. En pleine extension, elle peut atteindre jusqu'à 15 cm de long. Elle se déplace sur des supports telle une

chenille grâce à ses deux ventouses situées aux deux extrémités de son corps, mais peut également nager en ondulant en pleine eau. Dotée d'une importante sensibilité pour détecter ses proies, elle réagit aussi bien à la lumière qu'à la chaleur ou encore à des stimulations chimiques.

La première observation sur la Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée remonte à 2015 dans une mare située en périphérie de l'étang, à l'occasion du tournage d'un documentaire par l'association Faune et Flore Aquatiques de Lorraine (FFAL). Dès lors, elle a fait l'objet d'une attention toute particulière et a ainsi été retrouvée sur d'autres zones comme l'étang de Chaudotte. Sensible à la qualité de l'eau, elle est un indicateur de la richesse de ce patrimoine naturel.



© FFAL



PORTRAIT > La Grande Utriculaire ou Utriculaire citrine

Attention plante carnivore !

Nom scientifique : *Utricularia australis*

Plante aquatique flottante pouvant atteindre plus d'un mètre de longueur, cette espèce étonnante est observée dans les eaux calmes des étangs, marais ou autres zones humides. Pourvue de très nombreuses feuilles filiformes organisées autour de rameaux, elle trahit sa présence au printemps par une belle floraison jaune à la surface.

Dotées de petites utricules disposées autour des feuilles, véritables pièges qui se referment grâce à des poils sensoriels, elle est ainsi capable de capturer des invertébrés microscopiques pour se nourrir. Fragilisée par la destruction de son milieu de vie, elle est toutefois encore bien présente sur la réserve naturelle où elle trouve un refuge idéal dans les roselières. Vous pourrez l'observer très facilement à la fin du printemps depuis le ponton en bois implanté dans le bassin pédagogique situé au sein de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail de l'APF.



© FFAL

03. UNE NOUVELLE ESPÈCE OBSERVÉE



LES SECTEURS IDENTIFIÉS



Carte d'identité

Nom scientifique : *Procyon lotor*

Poids < 8 kg

Longueur corps + queue : 60 à 100 cm

Reproduction : 2 à 8 petits/an

Comportement : nocturne et solitaire

Le Raton laveur

Au cours de l'automne 2017, un Raton laveur a été photographié sur la réserve naturelle. La première observation de cette espèce sur le site de Lachaussée !

Ce petit mammifère carnivore en provenance du continent américain trouve essentiellement son origine en France au sein des anciennes bases militaires de l'OTAN, où l'espèce était utilisée comme animal mascotte par des soldats américains ou

canadiens. Abandonnés ou lâchés délibérément dans le milieu naturel lors du départ de ces soldats dans les années 1960/70, le raton laveur s'est très vite acclimaté à notre environnement. Aujourd'hui, sa répartition en France est éclatée sur trois zones distinctes, là où l'espèce a historiquement été introduite.

La population qui nous concerne provient d'une ancienne base militaire de l'OTAN située dans l'Aisne. Après s'être étendue progressivement vers l'Est pour atteindre le département de la Meuse, elle semble aujourd'hui entrer en contact avec la population présente en Allemagne.

Même s'il affectionne tout particulièrement les zones humides, le Raton laveur a la capacité de s'adapter à de nombreux milieux de vie, en passant par la forêt, les zones agricoles, ou encore jusqu'aux milieux plus urbanisés. Son régime alimentaire très diversifié (fruits, petits mammifères, amphibiens...) facilite cette capacité d'adaptation.

Ces informations sont issues d'un rapport récemment établi par l'ONCFS. Pour en savoir plus : www.oncfs.gouv.fr

© CEN Lorraine

04. LA PROTECTION DES PRAIRIES CONTINUE



Avec l'appui de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine va devenir propriétaire en 2019 de 34 ha de prairies naturelles situées sur la commune de Lachaussée. À proximité directe de la réserve naturelle, ces prairies représentent ainsi un enjeu environnemental fort, mais également paysager pour ce territoire déjà profondément modifié par l'intensification agricole. Elles abritent par ailleurs une plante protégée en Lorraine, la Spirée filipendule, arborant de fines feuilles rappelant celles des fougères, et de belles fleurs blanches. Cette plante étant sensible à la fertilisation des sols, il conviendra de préserver au mieux les pratiques agricoles actuellement compatibles avec sa présence. En 2013, cette même parcelle bordant le cours d'eau de l'Yron avait déjà remporté le prix du concours « Prairies fleuries » organisé par le Parc naturel régional de Lorraine (PNRL).

Aujourd'hui exploitée par un jeune couple d'éleveurs de la commune, un bail rural à clauses environnementales permettra de pérenniser ces pratiques extensives.

Au mois de novembre 2018, un chantier participatif de plantation de haie a été conduit par le PNRL et le CEN Lorraine sur la prairie à Spirée filipendule. Projet coconstruit, en étroite collaboration avec les éleveurs, cette plantation répond ainsi à de multiples objectifs :

- > la densification de ces corridors de végétation indispensables au déplacement, au refuge et à l'alimentation de nombreuses espèces, aujourd'hui très menacées par la mise en culture de nombreuses prairies ;
- > la création d'un brise-vent pour l'abri du cheptel et la protection des sols ;
- > la création d'une zone d'ombre nécessaire aux bêtes en période estivale ;
- > la conservation d'un maillage bocager dans notre paysage rural ;
- > le renforcement d'une assise bénévole sur le site.

Grace au soutien des bénévoles, environ 800 m de haie constituée d'une dizaine d'espèces locales ont pu être plantés durant cette journée. Un grand merci à tous les participants pour leur contribution !

05. DOSSIER TRAVAUX

Poursuite de l'entretien du réseau de mares

Au mois d'août 2018, une ancienne mare prairiale située entre les villages de Lachaussée et d'Hadonville a été entièrement restaurée. Alimentée entre autres par des drains servant initialement à assainir un ancien blockhaus situé à proximité, son volume a été augmenté d'environ 400 m³. Une succession de berges en palier a été créée pour atteindre progressivement une profondeur maximale de 3 m et assurer une meilleure retenue d'eau. Ce point d'eau sert également pour l'abreuvement du bétail.

Malgré son comblement très avancé, cette mare accueillait encore, avant ces travaux, quelques amphibiens et invertébrés qui devraient très vite recoloniser les lieux ! L'augmentation du volume d'eau et la diversité des milieux de vie ainsi créés leur seront évidemment favorables.

Ces travaux ont été réalisés sur des prairies du CEN Lorraine dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Mares du Grand-Est (PRAM), et en continuité des actions déjà engagées au profit de l'important réseau de mares protégées sur le site de Lachaussée.

AVIS AUX OBSERVATEURS ET PHOTOGRAPHES DE LA NATURE

En 2019, une nouvelle zone d'observation sera aménagée par l'équipe de gestion du CEN Lorraine sur la digue de l'étang Picard. Ce « tunnel » de 6 m de long offrira un abri pour petits et grands en quête d'affûts, ou d'une simple pause lors de leur randonnée.

Un beau point de vue sur l'étang de Lachaussée, qui en fait une zone déjà très appréciée des photographes et autres ornithologues.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES LOCALES

Avant travaux



Après travaux



06. VIE DE LA RÉSERVE NATURELLE



QUELLES FORMES DE BÉNÉVOLAT ?

L'assise bénévole se traduit principalement aujourd'hui au travers du soutien apporté à différents comptages d'oiseaux. Les comptages hivernaux des Grues cendrées de retour en dortoir sur l'étang en sont un bon exemple.

Ce bénévolat peut également se concrétiser par une aide apportée lors de chantiers participatifs, comme en témoigne l'article en page 6.

Qu'importe la forme, l'essentiel est de garder à l'esprit que toute action bénévole doit légitimement servir à la protection de ce patrimoine naturel, dans le respect du plan de gestion et de la réglementation qui s'applique. C'est dans ce sens que les salariés du CEN Lorraine veillent à la coordination de ces actions.

COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?

Forte des expériences vécues durant ces dernières années, cette assise bénévole aujourd'hui très spontanée tend à se structurer pour faciliter l'accès à un public plus large. Bien évidemment, aucun engagement n'est demandé en contrepartie d'une quelconque participation.

Aussi, pour davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter le conservateur de la réserve naturelle à l'adresse suivante : **b.paul@cen-lorraine.fr**



Un soutien bénévole essentiel et enrichissant

Depuis plusieurs années, les actions menées au quotidien sur la Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée s'appuient en partie sur la mobilisation de nombreux bénévoles d'horizons très divers. Au-delà-même des actions conduites par ces personnes, ce bénévolat est aujourd'hui essentiel pour faciliter la compréhension et l'acceptation par la population locale des enjeux de conservation soutenus sur ce site. Les actions de protection de la nature menées ne sont évidemment pas du seul ressort du CEN Lorraine toujours soucieux d'un véritable ancrage local, mais bien l'affaire de tous. Et qui de mieux placés que des bénévoles pour porter simplement ce message ? Par ailleurs, cet engagement est aussi un moyen d'enrichissement personnel grâce à la richesse des échanges et à la transmission de connaissances entre tous ces participants. Qu'ils soient passionnés de photographie, d'ornithologie, de pêche, ou tout simplement amateurs de nature en général, ils partagent une sensibilité commune à la protection de leur environnement.



La lettre d'information de la Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée est éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

Antenne 54/55
Chambley Planet'Air
Tour de Contrôle
54470 HAGEVILLE
Tél : 03 82 20 88 00
cenchambley@cen-lorraine.fr

Bureau de la réserve naturelle

Benoît PAUL
Conservateur de la réserve naturelle régionale

b.paul@cen-lorraine.fr
Tél. 03 29 89 51 02

Directeur de la publication

Alain SALVI, président du CEN Lorraine

Rédaction : Benoît PAUL

Comité de lecture :

Alain SALVI

Véronique CORSYN

Pierre WERNAIN

Marie-Hélène RABEMANJARA

Gaëlle GRANDET

Claire TURCK

Région Grand Est

Dépôt légal 2019



Siège social CEN Lorraine
3, rue Robert Schuman / 57400 Sarrebourg
tél. 03 87 03 00 90
censarrebourg@cen-lorraine.fr

<https://www.cen-lorraine.fr/>

Partenaires financiers

